



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Gestion de l'entreprise agricole : perspectives et nouveaux enjeux

Mr Jean-Claude Tirel

Citer ce document / Cite this document :

Tirel Jean-Claude. Gestion de l'entreprise agricole : perspectives et nouveaux enjeux. In: Économie rurale. N°206, 1991. Nouvelles approches en gestion de l'entreprise agricole. Session des 29 et 30 Novembre 1990 organisée par Jean-Marie Attonaty (INRA-ESR), Jacques Clément (DGER) et Louis-Georges Soler (INRA-SAD) pp. 18-22;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4232>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_206_1_4232

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Les tendances nouvelles de la politique agricole nécessitent un renforcement de la fonction de gestion des exploitations. Baisse des prix et réduction des marges imposent une révision des modes de production au niveau des unités techniques (parcelle, animal) et au niveau de l'exploitation (choix des investissements, organisation du travail). Le résultat devenant plus aléatoire, l'évaluation des risques se révèle plus stratégique. La maîtrise de l'offre (quota, jachère, extensification) induit des approches nouvelles de la gestion des systèmes de production. Produire pour vendre suppose de modifier certains processus de décision. La situation démographique de l'agriculture offre de réelles possibilités d'agrandissement des exploitations, mais l'importance prise par le capital dans la production rend plus difficile l'établissement du plan de financement. Les agriculteurs ont perdu leurs repères et les chercheurs ne sont pas en mesure de leur en fournir de nouveaux ! Les institutions de Développement n'ayant pas les moyens d'aider chacun, dans son propre contexte, il est nécessaire de donner la priorité à l'enseignement et à la formation des exploitants et de mettre à leur disposition des outils d'aide à la décision, fiables et pratiques.

Abstract

The new trends of agricultural policy claim for a strengthening of the farm management function. Declining prices and reduced gross margins enforce a re-appraisal of past production methods at technical unit level (plot or animal), but also at farm level (type of investment, labor management). As economical result becomes more uncertain, risk estimation becomes strategic. Supply control at individual level (quota, set aside of land, extensive farming) is a rather new approach of agricultural system management. To produce for market implies changes in the farmer's decision-making process. The situation of agricultural population offers good chances for enlarging the size of farms, but capital-intensive farming increases the difficulty of investment planning. Farmers have no longer landmarks, and research workers are not ready to supply new ones ! The advisory services cannot help each producer in any specific situation. So, it's necessary to give priority to education and training for farmers, and to give them good and comfortable tools for decision-making.

GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE : PERSPECTIVES ET NOUVEAUX ENJEUX

Jean-Claude TIREL *

Résumé :

Les tendances nouvelles de la politique agricole nécessitent un renforcement de la fonction de gestion des exploitations. Baisse des prix et réduction des marges imposent une révision des modes de production au niveau des unités techniques (parcelle, animal) et au niveau de l'exploitation (choix des investissements, organisation du travail). Le résultat devenant plus aléatoire, l'évaluation des risques se révèle plus stratégique. La maîtrise de l'offre (quota, jachère, extensification) induit des approches nouvelles de la gestion des systèmes de production. Produire pour vendre suppose de modifier certains processus de décision. La situation démographique de l'agriculture offre de réelles possibilités d'agrandissement des exploitations, mais l'importance prise par le capital dans la production rend plus difficile l'établissement du plan de financement. Les agriculteurs ont perdu leurs repères et les chercheurs ne sont pas en mesure de leur en fournir de nouveaux ! Les institutions de Développement n'ayant pas les moyens d'aider chacun, dans son propre contexte, il est nécessaire de donner la priorité à l'enseignement et à la formation des exploitants et de mettre à leur disposition des outils d'aide à la décision, fiables et pratiques.

FARM MANAGEMENT : PROSPECTS AND NEW CHALLENGES

Summary :

The new trends of agricultural policy claim for a strengthening of the farm management function. Declining prices and reduced gross margins enforce a re-appraisal of past production methods at technical unit level (plot or animal), but also at farm level (type of investment, labor management). As economical result becomes more uncertain, risk estimation becomes strategic. Supply control at individual level (quota, set aside of land, extensive farming) is a rather new approach of agricultural system management. To produce for market implies changes in the farmer's decision-making process. The situation of agricultural population offers good chances for enlarging the size of farms, but capital-intensive farming increases the difficulty of investment planning. Farmers have no longer landmarks, and research workers are not ready to supply new ones ! The advisory services cannot help each producer in any specific situation. So, it's necessary to give priority to education and training for farmers, and to give them good and comfortable tools for decision-making.

L'exploitation agricole étant un système complexe dans lequel tous les processus sont étroitement imbriqués, il semble difficile d'aborder les problèmes de gestion sur la base d'un découpage de cette réalité selon une typologie des facteurs ou des fonctions. Dans la turbulence actuelle des mutations de la politique agricole, il apparaît préférable d'essayer d'analyser en quoi les modifications de l'environnement socio-économique des agriculteurs justifient le renforcement et l'orientation de la fonction de gestion.

EN MATIERE DE PRIX AGRICOLES, LA BAISSSE DEVIENT LA SEULE GARANTIE CERTAINE

Cette assertion peut apparaître caricaturale mais, pour beaucoup d'agriculteurs, elle résume assez bien la seule partie directement compréhensible de l'évolution de la politique agricole.

Certes il est possible d'objecter qu'avant même la mise en œuvre des nouvelles mesures communautaires le blé avait perdu près de 40 % de son pouvoir d'achat par rap-

* INRA, Direction des Centres et de la Politique Régionale.

port à 1960, mais les gains de productivité avaient accompagné, et au-delà, cette lente dégradation rendant pratiquement indolore le processus. On peut même dire que, malgré quelques soubresauts liés aux crises pétrolières, le niveau et la garantie des marges de nombreuses productions avaient sans doute retiré à la gestion des exploitations une bonne part de son importance aux yeux de beaucoup d'agriculteurs. Des méthodes simplifiées, comme la planification par marges brutes, apparaissaient à beaucoup comme largement suffisantes. La nécessité éventuelle de certains ajustements de l'appareil de production, n'était pas jugée comme de nature à modifier sensiblement les choix ainsi effectués : les facilités de financement, l'inflation, ou même l'assurance offerte par un suréquipement, pouvaient conforter les chefs d'exploitation dans cette vision des choses. Par ailleurs, la suprématie tacitement admise de certains « modèles clés en main », en matière d'élevage, notamment, ne semblait pas devoir être remise en cause, et ne réclamait guère que l'établissement d'un plan de financement.

A contrario, la dégradation progressive des marges milite aujourd'hui pour une réhabilitation de la gestion technico-économique de l'exploitation. Cette nécessité se situe à différents niveaux.

Au niveau de la conduite de la culture ou de l'élevage, la dégradation des rapports de prix impose de revoir les itinéraires techniques, d'analyser les possibilités de se déplacer sur les fonctions de production existantes, et, à moyen terme, d'étudier les possibilités de changer les fonctions de production elles-mêmes en orientant les recherches vers de nouvelles voies. Il est clair que la seule baisse des prix n'aurait sans doute pas motivé une révision des programmes classiques de recherche visant jusqu'à présent à compenser l'effet prix par un effet volume. La liaison établie désormais entre l'offre globale et la garantie de prix (Système de la Quantité Maximale Garantie ou QMG), les problèmes posés par la protection de l'environnement (pollutions par les intrants) ont singulièrement rétréci les voies d'une solution viable.

Mais la dégradation des marges induit très rapidement une interrogation sur le niveau des charges fixes. La gestion des investissements s'impose comme une nécessité (voir résultats de la mission HAPILLON).

Or, au-delà de la chasse aux gaspillages, et des économies non-négligeables que peut offrir le renoncement à l'individualisme (banques de travail et d'équipements, recours à l'entreprise de travaux, etc.) très vite se pose le problème de l'adéquation du système de production à des capacités de travail plus limitées par l'allègement éventuel de l'appareil de production.

Nous entrons là dans le domaine de la gestion globale de l'exploitation qui suppose une connaissance fine du fonctionnement de l'entreprise, des pratiques, des décisions quotidiennes des agriculteurs placés dans des conditions spécifiques mais variables dans le temps comme dans l'espace. En ce domaine, la mise au point réaliste d'outils fiables suppose des recherches interdisciplinaires.

La dégradation tendancielle des niveaux de rentabilité de la production renforce également la nécessité d'une meilleure appréhension des risques climatiques. Si les progrès des prévisions météorologiques à plusieurs jours apportent aux agriculteurs un incontestable atout dans

l'organisation de leurs chantiers, ils ne changent rien à la variabilité interannuelle.

Des exploitations plus vulnérables ne peuvent supporter les conséquences des risques pris lors de décisions irréversibles : ceci justifie des approches différentes dans le domaine du choix des systèmes de production et des investissements. Ceci concerne aussi la recherche où l'objectif a souvent été de s'affranchir des limites du milieu par le biais des investissements. Faut-il toujours étendre les moyens d'irrigation quel qu'en soit le coût, ou apprendre à maîtriser partiellement le déficit hydrique ? A titre d'illustration, la coopération entre agronomes, bioclimatologistes, économistes de l'INRA, du CEMAGREF et des Instituts Techniques dans le Sud-Ouest dessine actuellement les voies de ce que pourrait être une gestion différente de l'eau.

S'agissant des aléas économiques, il est clair que le problème est plus délicat. Ils étaient courants dans de nombreuses filières de production (fruits, légumes, porcs par exemple), ils gagnent aujourd'hui des secteurs de production plus traditionnels par les effets du système des QMG, des baisses de prix parfois notables (oléagineux par exemple) pouvant intervenir après la récolte sur la base du dépassement de la production communautaire qui est évidemment non maîtrisable par le producteur individuel. Les techniques de gestion d'exploitation ne peuvent guère offrir de solution à ce problème... Le risque est d'autant plus grand de voir une frange d'agriculteurs adopter trop facilement une attitude négative à l'égard d'analyses économiques qui ne leur permettent pas d'endiguer des effets qu'ils jugent décisifs sur le niveau de rentabilité finale de leur entreprise.

DES LIMITATIONS IMPOSÉES AUX QUANTITÉS PRODUITES

La notion de quota individuel de production n'est pas en soi nouvelle ; le système existe depuis longtemps pour la betterave sucrière par exemple sans que ceci ait motivé une attention particulière des spécialistes de la gestion des exploitations.

La nouveauté réside dans le fait qu'elle concerne depuis 1984 un secteur-clé de la production agricole : le lait, qui est une base essentielle de l'économie des petites et moyennes exploitations de grandes zones herbagères ou fourragères. Des régions voient ainsi plafonné un secteur qui comptait pour près de 50 % de leur production en valeur (Basse-Normandie, Franche-Comté). Trois particularités viennent aggraver encore la situation :

a) la production laitière constituait l'ossature de nombreux plans de développement en cours ; le remboursement des emprunts contractés pour la mise en place d'équipements fixes (bâtiments, salle de traite...) dimensionnés en fonction des objectifs du projet, devient problématique lorsque la production est limitée à un niveau inférieur ;

b) le progrès génétique reste important et ses effets se poursuivront encore de nombreuses années ; on peut même penser qu'il peut se trouver accéléré par les nouvelles technologies offertes à la sélection (transfert d'embryon, sexage, clonage) et amplifié par la stimulation artificielle de certaines fonctions (somatotropine). Une vision partielle et classique des choses pourrait con-

clure hâtivement que produire un volume contingenté avec moins d'animaux et moins de terre est en soi un progrès. Mais cette option trouve cependant quelques limites liées à notre troisième point ;

c) les possibilités de diversification des systèmes laitiers ne sont pas très larges. Dans les petites exploitations herbagères, il n'y a guère de possibilités de transformer de l'herbe en fournissant un emploi et une rémunération à une main-d'œuvre familiale structurellement abondante. Là où les superficies sont plus importantes, la diversification concerne d'autres secteurs touchés par la crise présente (viande bovine ou ovine). Enfin, là où les herbages peuvent être labourés, l'orientation vers les céréales ou oléo-protéagineux n'est plus, loin s'en faut, un champ d'expansion sans écueil.

Il est clair que le problème de l'évolution des systèmes laitiers constitue, par sa fréquence et ses difficultés, un domaine d'activité largement ouvert aux spécialistes de la gestion. La simple question des possibilités d'une certaine extensification de la production laitière (faire « son quota » sans réduire les superficies occupées, voire en les augmentant en cas d'agrandissement) pose un type de problème redoutable où les économistes auront besoin de solides appuis interdisciplinaires pour tenir compte des nouveaux éléments techniques. Le fait que la CEE, considérant le problème du lait réglé par les quotas, a exclu cette production du champ des aides à l'extensification réduit encore la marge de manœuvre !

Si ce type de problème n'appelle pas de révolution de la panoplie des outils connus, il suppose une approche en termes d'analyse pluriannuelle - dans la mesure où le rythme du progrès génétique par exemple suppose d'accorder une importance particulière à la dynamique du troupeau - et en termes d'analyse financière s'agissant souvent d'exploitations pouvant se trouver devant un problème de financement d'une croissance perturbée par l'instauration des quotas.

INCITATION A UNE MOINDRE PRODUCTION PAR DES VOIES ÉCONOMIQUES

Au-delà de l'instruction du dossier de négociation de la Communauté Européenne au GATT, il est clair que l'objectif prioritaire de la CEE est la réduction du budget de soutien des produits agricoles. Cet objectif est directement lisible, par exemple, dans la définition des « terres arables » pouvant faire l'objet d'un retrait subventionné, ou dans la liste des produits dont la réduction du volume peut faire l'objet d'une indemnisation au titre des mesures d'extensification : le lait et les betteraves sucrières sont exclus comme appartenant à des secteurs dont le cas est réglé par des quotas, d'autres productions ne sont pas prises en compte comme ne faisant pas partie des produits actuellement couverts par une organisation communautaire des marchés...

Face à ce contexte, il est clair qu'à court terme la balle est dans le camp des économistes. Compte tenu des indemnités offertes aux agriculteurs qui s'engagent dans un programme de mise en jachère d'une partie de leur exploitation ou d'extensification volontaire de leur système de production - processus pouvant s'intégrer dans un processus d'agrandissement des structures - est-il possible d'envisager un nouveau système de production permettant de résoudre les problèmes de l'exploitation (rentabilité, repro-

ductibilité, financement...) ? Certes le problème à résoudre sera d'autant plus pertinent que les indemnités offertes seront plus incitatives par rapport aux conditions de production classiques (tendance à la baisse des marges).

En fait, le véritable défi est lancé à la recherche qui est amenée à orienter ses travaux vers de nouvelles combinaisons productives capables de restaurer un niveau de marge acceptable sur la base d'objectifs de rendements raisonnables et de consommations d'intrants plus limitées.

Ceci suppose une approche interdisciplinaire très poussée : l'extensification des systèmes ne consiste pas à revenir à des combinaisons qui se sont révélées par le passé incapables d'assurer une rentabilité suffisante des exploitations. Il s'agit de concevoir, à partir d'un matériel vivant adapté et d'itinéraires techniques différents, de nouveaux équilibres intrants/produits répondant mieux aux conditions économiques nouvelles. Une réflexion socio-économique sur les conditions d'adoption des innovations, conduite aux différents niveaux, serait sans doute de la plus grande utilité à ceux qui pensent actuellement que les potentialités énormes des recherches en biologie sont en elles-mêmes suffisantes pour surmonter les difficultés actuelles du secteur agricole et agro-alimentaire, au point de pouvoir faire l'économie d'une réflexion sur leurs finalités.

APPREHENDER L'INSERTION DANS LES FILIÈRES

La part de l'agro-industrie d'amont et de l'agro-alimentaire d'aval n'a cessé de croître au fil des dernières décennies. Les exigences des consommateurs en matière de qualité sous toutes ses formes, la recherche de caractéristiques particulières de la matière première destinée à des transformations alimentaires ou non, vont dans le sens de relations contractuelles plus strictes entre les agriculteurs et leurs partenaires de l'industrie. La fonction commerciale - relativement mineure dans un système où le producteur était pratiquement libre de choisir le type et le volume de produit livré - apporte des dimensions nouvelles à la gestion de l'entreprise.

Pour avoir oublié cet aspect des choses, beaucoup de tentatives isolées de diversification se sont soldées par des échecs. Le marché rémunérateur pour un produit original n'existe pas forcément *a priori* et beaucoup d'agriculteurs ont souvent tout à apprendre du contenu de la formule « produire pour vendre ».

LE POIDS ÉCRASANT DU CAPITAL

Le phénomène le plus marquant de la transformation des systèmes de production au cours des dernières décennies est sans aucun doute l'accroissement du volume du capital nécessaire par travailleur en agriculture. Une étude récente l'avait chiffré à 6,4 % par an en volume sur la période 1960-1984 ce qui correspond à un coefficient multiplicateur de 4,8 !

En admettant que les structures soient appelées à poursuivre un élargissement régulier - compte tenu d'une nouvelle diminution du nombre d'exploitations qui semble inéluctable -, en admettant encore que cet agrandissement permette une certaine extensification passant par une réduction du capital par hectare, il est vraisemblable que la productivité physique du travail (ha SAU/travailleur) poursuivra sa progression dans ce contexte et qu'au total

le poids du capital par rapport au travail s'alourdira encore. Or ce rapport capital/travailleur, compte tenu de l'importance du travail familial en agriculture, traduit aussi le rapport existant entre le volume du capital et la capacité de l'agriculteur à investir à partir des revenus de son travail.

Dans un contexte difficile de marges et de revenus dégradés, cette situation a des conséquences importantes pour la gestion des exploitations.

L'endettement suppose une attention particulière dans l'analyse des décisions de l'agriculteur. Les efforts déployés en matière de gestion de trésorerie illustrent assez bien l'importance prise par les aspects financiers dans la conduite quotidienne de l'exploitation.

Le transfert d'une exploitation entre générations doit aussi retenir l'attention : la disparité grandissante entre le capital à constituer et les anticipations de revenus rend encore plus délicate la transition. Déjà difficile lorsque le repreneur est un successeur familial pouvant bénéficier d'une aide importante de l'exploitant sortant, la reprise par un tiers devient de plus en plus aléatoire dans certaines régions difficiles.

Dans une moindre mesure, l'agrandissement de l'exploitation pose des problèmes de même nature ce qui a incité les responsables politiques à réclamer la possibilité de coupler certaines formes d'aides (jachères, extensification) au processus d'agrandissement, de façon à limiter les besoins nouveaux d'investissements.

L'aide à la décision de gestion, en matière d'installation et d'agrandissement devient pratiquement indispensable. L'émergence de la notion de « suivi » des projets est aussi à rapprocher de cette évolution.

UN CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE QUI DOUBLE LES ENJEUX

L'ensemble des mutations qui altèrent l'environnement socio-économique de l'agriculture intervient dans une période où les facteurs démographiques annoncent des modifications profondes des structures de production.

Sans entrer dans le détail, rappelons brièvement les mécanismes en jeu. Une forte proportion de chefs d'exploitations vont atteindre au cours de la décennie l'âge de la retraite. Certes une part non négligeable d'agriculteurs restent en fonction au-delà de 65 ans, mais il est clair que le nombre de départs sera important dans un grand nombre de régions. Un premier clivage intervient à ce niveau selon que l'exploitation est ou non reprise en tant qu'unité économique. Jusqu'à présent la présence ou non de successeurs potentiels a été déterminante pour la reprise des exploitations : or leur déficit apparaît important dans de nombreuses zones atteignant souvent 75 à 80 %. De plus, les éléments que nous avons évoqués précédemment, montrent que certains successeurs potentiels existants peuvent parfaitement renoncer à leur projet dans la conjoncture économique présente. La **diminution du nombre d'exploitations** apparaît bien en tout état de cause comme inéluctable.

Les terres libérées par le non-reprise d'exploitations posent un autre problème quant à leur devenir. Ou bien elles sont réintégrées dans le processus productif agricole et nous entrons dans une problématique d'**agrandissement**. Ou bien elles sont laissées à d'autres usages et nous nous situons dans une problématique de **déprime agricole**.

Sans être négligeables les possibilités d'usages alternatifs sont, dans beaucoup de régions, hors de proportion avec le volume potentiel des terres libérées... Le problème de l'agriculture dans ces zones devient alors une question d'**aménagement de l'espace rural**.

Si l'importance de ces restructurations nous renvoie largement aux aspects de la gestion des exploitations en situation de mutation (installations, agrandissements...), elle ajoute sans doute des dimensions nouvelles dans l'optique du maintien d'exploitations dans des fonctions de gestion du territoire (multi-activités, ou systèmes extensifs en liaison avec des fonctions complémentaires liées par exemple aux problèmes de protection de la forêt, de maintien de capacités touristiques, ou tout simplement de conservation d'un environnement fragile). La recherche de tels équilibres nouveaux suppose la mise au point de systèmes reproductibles qui repose sur une approche originale de la gestion des unités économiques concernées.

Ce qui frappe dans ce tour d'horizon est sans doute l'ampleur de la tâche : contrairement à ce qui s'est passé au cours des dernières décennies, aucune voie n'apparaît clairement comme pouvant constituer une échappatoire : le productivisme ou la diversification sont devenues des voies singulièrement étroites dans une conjoncture de baisse tendancielle des prix, de limitations généralisées de la production, de protection de l'environnement... Peu de systèmes restent actuellement en dehors d'une remise en cause profonde au plan économique.

La recherche agronomique elle-même semble difficilement capable d'organiser un discours cohérent alors que ses potentialités n'ont sans doute jamais été aussi larges. En fait, nous touchons là un point fondamental qui est de savoir au service de quels objectifs il convient de concevoir les applications des travaux tout à fait remarquables qui sont réalisés actuellement dans des disciplines en pleine évolution. Or si les chercheurs sont les mieux placés pour définir le domaine du possible, ils n'ont pas vocation à arbitrer ce qui est du domaine du souhaitable.

Cette constatation soulève alors plusieurs questions. Tout d'abord celle d'une réflexion prospective sur l'intérêt et les limites d'un certain nombre d'innovations au niveau de la gestion des systèmes de production potentiellement concernés. Mais si une telle démarche peut fournir à court terme des indications précieuses sur l'intérêt de l'adoption de telle ou telle innovation au niveau micro-économique, elle doit être complétée par une analyse d'agrégation permettant d'en esquisser les effets globaux par rapport à des objectifs plus généraux.

Si l'intérêt collectif ne découle pas d'une simple sommation des intérêts individuels apparents, il est tout aussi erroné de transposer par homothétie les objectifs globaux au niveau de chaque unité de production quels que soient ses structures et les milieux dans lesquels elle déploie son activité. D'une façon générale les analyses de gestion d'exploitation devraient avoir, au-delà de l'aide à la décision individuelle, une dimension plus systématique d'aide à la décision de responsables politiques (y compris d'ailleurs les responsables de la recherche).

Ce dernier aspect soulève le problème de la diversité. Incontestablement, la prise en compte de cet aspect marque l'évolution des approches en matière de gestion depuis

quelques années déjà : recentrage de nombreux outils sur les acteurs, leurs comportements, leurs projets... Subsiste cependant une question, liée au fait qu'il suffirait d'une typologie assez grossière pour démontrer que tout type ainsi défini ne représente plus guère qu'une seule exploitation. Cette remarque caricaturale et volontairement provocatrice tend simplement à souligner l'incompatibilité qui peut exister entre le fait que la plus grande masse des exploitations présente aujourd'hui des besoins en matière de gestion, alors que la prise en compte de la diversité des

situations, la finesse des analyses technico-économiques permettant de dégager des solutions spécifiques dans une marge d'évolution souvent étroite, militent pour des approches de plus en plus sophistiquées et de plus en plus personnalisées. Il y a sans doute là matière à réflexion sur la formation des conseillers et des conseillés, et l'organisation de la filière du développement. Là se situe peut-être l'un des enjeux majeurs pour l'avenir qui se dessine actuellement.